Le quadruple cumul de Anne Hidalgo

17/02/2014 à 10h13

[extraits] En retraçant la carrière d'Anne Hidalgo, on est en droit de se demander ce qu'elle a fait à l'inspection du travail de 2001 à 2011, année où elle a pris sa retraite. Ce "job", outre sa rémunération, lui a permis de bénéficier d'une fort généreuse pension.

Anne Hidalgo, inspectrice du travail, a occupé les fonctions de conseillère technique (…) de novembre 2000 à juillet 2001 au cabinet de Marylise Lebranchu, garde des sceaux. Anne Hidalgo devient "chargée de mission" le 12 juillet 2001 au même cabinet Lebranchu. Elle n'a plus alors de portefeuille de compétences techniques clairement définies.

En avril 2001, Delanoë l'emporte et voilà Hidalgo élue au Conseil de Paris et désignée première adjointe au maire de Paris.

Hidalgo reste néanmoins rétribuée par le cabinet Lebranchu. Pendant ce temps, elle cumule traitement de détachement et indemnités d'élue parisienne.

Les choses deviennent encore plus brumeuses après le 21 avril 2002 quand Jospin est politiquement [éliminé].

Hidalgo retourne au ministère de la santé, affectée à l'Inspection du Travail. Elle continue d'y accumuler de l'ancienneté administrative (en 2011 elle peut se targuer de 29 années de services). Elle n'est donc pas en disponibilité, ce qui lui assure logiquement un traitement.

Parallèlement, elle est toujours première adjointe à Paris et fait de la politique de manière intense : membre du bureau national du parti socialiste depuis 2003 et, après le congrès de Dijon en 2005 secrétaire nationale à la culture

Depuis 2004, elle a même une fonction supplémentaire : elle est élue au conseil régional d'Île-de-France.

Quadruple cumul : inspection du travail, première adjointe au maire de Paris, parti socialiste et région. Dont trois fonctions rémunérées.

En avril 2008, après les élections municipales, elle demeure première adjointe et se voit attribuer la très lourde délégation à l'urbanisme. Cette seule fonction est, là aussi, de nature à occuper à temps plein. Peu importe : Hidalgo continue comme si de rien n'était à l'inspection du travail.
C'est au grade de directeur du travail qu'elle prend finalement sa retraite en juillet 2011, à 51 ans. A noter que si elle a pu jouir d'une retraite anticipée si généreuse, c'est précisément parce qu'elle a continué à accumuler des droits à pension à l'inspection du travail de 2002 à 2011.

Triple bénéfice pour elle, triple peine pour les contribuables parisiens, franciliens et nationaux.

Être correctement premier adjoint au maire de Paris et conseiller régional est déjà une gageure. Alors inspecteur du travail en plus … on aimerait comprendre comment cela fut possible.
Le "coût total employeur" pour l'Etat d'un agent de ce grade est au minimum de 5 000 euros par mois, soit plus de 500 000 euros sur la période concernée. Sans compter la majoration de la pension de retraite d'Hidalgo jusqu'à la fin de ses jours.
Delanopolis pose donc la question à Hidalgo et à son employeur : qu'a-t-elle fait d'avril 2001 à décembre 2011 à l'Inspection du travail pour justifier sa rémunération ?
Extraits de Delanopolis